

Scannez-moi
Pour + d'info



RNCP MASAF : 39066 (01/01/2026)

NSF : 213 214

Fiche ROME : A1201



APPRENTISSAGE

CS Arboriste-Grimpeur pour devenir élagueur qualifié

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans dès l'entrée en formation
- Avoir validé un diplôme agricole de niveau 4
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

Objectifs :

Diagnostiquer et organiser une intervention

Grimper et se déplacer dans un arbre en toute sécurité, pour assurer :

- les différentes tailles d'entretien
- les opérations de préservation (haubanage)
- le démontage avec rétention

Au programme

- Comprendre la biologie de l'arbre, sa mécanique, ses pathologies
- Savoir diagnostiquer un arbre et établir sa fiche d'intervention (stratégie d'action, sécurité, législation)
- Maîtriser les différentes techniques de grimpe
- Maîtriser le déplacement dans un arbre
- Maîtriser les différentes techniques de taille possible dans un arbre d'ornement
- Savoir lire un plan et poser un système d'haubanage
- Réaliser le démontage d'un arbre avec rétention en toute sécurité
- Réaliser l'abattage directionnel d'un arbre et le débiter en toute sécurité
- Savoir effectuer les missions d'un homme de pied : réalisation de la rétention, gestion des cordes et gestion des rémanents

Les + de la formation

Formation GSA (Grimpeur Sauveteur dans l'Arbre)

Moyennant le financement participatif de l'entreprise possibilité de passer :

- Le CACES nacelle R486 catB
- L'habilitation AIPR Opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

CALENDRIER / DUREE DE LA FORMATION

1 an de formation en alternance

- **560h/an en centre**
Soit 16 semaines
- **1047h/an en entreprise**
Soit 30 semaines
- **5 semaines/an de congés payés**

NOUVEAU



MODALITES D'EVALUATION

Le diplôme du CS Arboriste-Grimpeur est constitué de 3 Unités Capitalisables (UC) correspondant à 3 capacités (blocs de compétences).

- Les UC sont évaluées sur des situations professionnelles permettant de valider les compétences. L'acquisition des 3 UC est nécessaire pour obtenir le diplôme.
- Le candidat conserve le bénéfice des UC acquises durant 5 ans pour obtenir son diplôme

REFERENTIEL DU DIPLOME

3 capacités professionnelles :

- **C1** : Etablir un diagnostic sur un arbre d'ornement lors de la visite initiale du chantier et de l'opérationnalisation de la commande
 - Concevoir une intervention sur un arbre d'ornement
 - Opérationnaliser une commande sur un chantier
- **C2** : Réaliser des travaux d'entretiens en hauteur d'arbres d'ornement
 - Tailler un arbre d'ornement
 - Installer un système d'haubanage dans un arbre d'ornement
- **C3** : Réaliser des travaux de suppression d'arbres d'ornement
 - Réaliser le démontage d'un arbre d'ornement
 - Réaliser l'abattage manuel directionnel d'un arbre d'ornement

Le référentiel est disponible sur Chlorofil.fr https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/cs/paysage/cs-arbo-grimpeur-ref.pdf

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Une formation en partenariat avec l'Arbre en tête

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO du secteur
Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau de formation
Contactez-nous pour plus d'information.

APRES LA FORMATION

Débouchés métiers

- Arboriste grimpeur
- Élagueur-grimpeur
- Élagueur espaces verts

Se former sur le terrain, ou plutôt autour et dans les arbres !

Rejoignez-nous dès maintenant !



SITE DE CARCASSONNE

Lycée Charlemagne

Route de Saint-Hilaire

11 000 CARCASSONNE

04 68 72 83 00

cfa.aude@educagri.fr

www.campusterreetnature.fr

@fpca11 sur    



**CAMPUS
TERRE & NATURE**
Lycée Charlemagne
Lycée Martin Luther King
CFA Agricole de l'Aude
CFPPA des Pays d'Aude

 **MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

